



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Le 26 septembre 2023

Attractivité du ministère de l'Écologie Des affichages aux actes ?

Dans quelques jours seront connues les annonces budgétaires 2024 pour le pôle ministériel Écologie/Transports/Logement/Énergie/Mer. L'occasion de mettre en perspective les enjeux sous-tendus vus des agents et de leurs services et établissements publics.

Pour FO, **la réponse aux enjeux majeurs de société des années et décennies à venir n'est pas encore à la hauteur.**

Pour le pôle ministériel, **il faut reconstruire la chaîne nationale de portage des politiques publiques.** Environnement, Énergie, Prévention des risques, Transports, Aménagement, Logement, Bâtiment de l'Etat, Ressource en eau, Mer et Littoral, tous les domaines sont concernés. **Coordonner et être en appui des acteurs, oui, rester acteur aussi, ne serait ce que pour savoir de quoi on parle.**

Construire cet avenir pour nos services et établissement, c'est obligatoirement traiter la question que FO a précédemment mise sur la table : **celle de l'attractivité du pôle ministériel,**

pour les agents qui le composent aujourd'hui, et pour ceux qui le rejoindront demain...ou pas !

Si l'administration elle-même commence à en faire son cheval de bataille, cela ne peut se résumer à la capacité à recruter. **Derrière la question de l'attractivité, il y a surtout du concret :** l'intérêt et la pérennité des missions, la visibilité sur les organisations et les moyens, mais aussi (et surtout en cette période de dégradation majeure de pouvoir d'achat) la valorisation des rémunérations et des carrières, les conditions de travail et la qualité de l'action sociale. **Autant de sujets mis sur la table de la préparation de l'agenda social 2023-2026...et que FO portera au ministre en direct lors du Comité Social d'Administration budgétaire !**

Réponses globales attendues sur ces différentes revendications au prochain CSA ministériel budgétaire du 2 octobre! Et pour FO, la question de l'attractivité passe nécessairement par l'augmentation des salaires !!

Act'tractivité#1 : du sens, de la visibilité, de la stabilité !

L'engagement ministériel en 2022 à ne pas lancer de nouvelles réformes est loin d'être encore le ressenti des agents : **les effets des « coups partis » dureront encore au moins 3 ans** (et FO attend que le ministre s'engage pour en limiter les effets, notamment pour la loi 3DS – cf [motion du CSAM](#)). **Des réformes supplémentaires ont été lancées depuis** (restructuration Météo-France/DREAL PACA, mise en place du service national de gestion des agents notamment). Nous attendons du ministre que son engagement soit suivi d'effets. Quelle sera par exemple la réponse du gouvernement **à une demande de la région Ile de France de transférer le réseau routier national à un EPIC ?**

Les points de vigilance pour FO pour l'avenir proche :

- **les décisions gouvernementales du PLF 2024 sur les effectifs et les moyens** (sans laisser personne sur le bord de la route...y compris VNF!). Elles doivent donner un signal clair que le pôle ministériel n'est pas dernier de la classe...et qu'il sera dans le peloton de tête !

- **les futures « rencontres de l'Administration Territoriale de l'Etat »**. Elles ne doivent pas déboucher sur un nouveau hold-up au bénéfice du seul ministère de l'Intérieur (le bilan des épisodes précédents – élections professionnels, SGCD- est éloquent,

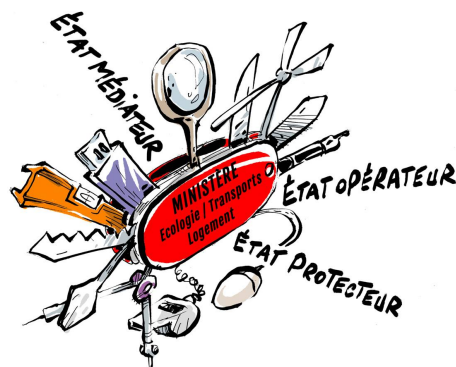
arrêtons le massacre!)).

- **l'unité du pôle ministériel en matière de politiques publiques et de parcours professionnels** (services centraux/régionaux/départementaux/Eta blissements publics).

- **l'ambition ministérielle pour inverser les tendances sur la question de la formation initiale et continue**. Un engagement politique auprès des écoles ministérielles...pas pour les fermer comme l'ENTE !

- **le maintien d'un recrutement national**, quitte à assurer la visibilité des postes offerts par région (FO opposée. À la rupture d'égalité de traitement des candidats).

En un mot, un ministère uni,, retrouvant ses dimensions techniques et opérationnelles, replacé au premier rang des arbitrages en effectifs et à l'abri des restructurations en cascade : l'attractivité est a ce prix !



Act'tractivité#2 : de la reconnaissance et de la valorisation

La pilule de la réforme des retraites est loin d'être passée et la question salariale reste brûlante en cette rentrée. **Le ministre a vocation à peser dans les décisions, y compris dans la perspective du chantier annoncé sur les carrières et rémunérations. Il doit utiliser l'ensemble des leviers dont il dispose au bénéfice de ses agents, et il en a !** Pour FO, l'urgence est **d'augmenter la valeur du point d'indice**, et pour ce qui concerne le ministre :

- **l'ouverture d'un réel chantier de politique salariale ministérielle (indemnitaire) qui assure un rattrapage à partir d'un point 0, que Force Ouvrière fixe a minima à l'année 2010** (les marges de manœuvre existent). Avec **un objectif d'alignement vers le haut entre corps subissant des sujétions comparables** (exemple des TSDD Affmar et syndicat des gens de Mer avec les corps de l'OFB). Et **la valorisation des parcours en essaimage avec un « ticket retour »** au titre du RIFSEEP.
- **l'amélioration globale des débuts de carrière**, y compris en catégorie A débutant actuellement sous le SMIC en école.
- **des chantiers statutaires et plans de requalification à l'ensemble des niveaux**, avec suppression des plafonds de verre et barrières de recrutement.
- **l'augmentation des taux de promo pour répondre aux besoins de requalification** dans l'ensemble des catégories, leur mobilisation effective par l'administration, et une attention particulière aux corps à faible effectif/recrutement.

Sur le sujet des chantiers statutaires, **FO alerte le ministre sur le chiffon rouge que constitue le projet de**

coupure du corps d'agents d'exploitation (très mauvais signal par ailleurs sur l'unité du pôle ministériel, FO est opposée à la création de nouveaux corps d'Etablissements) et attend l'ouverture de négociations immédiates sur un projet alternatif intégrant la reconnaissance à titre posthume et l'élargissement du service actif. Le corps social est dorénavant et déjà en alerte sur ce sujet...

Il en est de même pour les officiers de port si leur projet statutaire n'aboutissait pas rapidement, sans oublier les avancées attendues par les agents des affaires maritimes.

- **la fluidification des parcours au sein du pôle ministériel** et en aller/retour avec les lieux de mise en œuvre de ses politiques. - le retour à une politique de mobilité choisie, transparente et au bénéfice de l'ensemble des employeurs (rétablissement de 2 cycles de mobilité collectifs intégrant les EP – cf [motion du CSAM](#)).

- **le rétablissement de lieux de concertation préalables aux décisions de l'administration** en matière de mobilité et de promotion (d'autres ministères le font!). Le nôtre aurait-il des choses à cacher ?

Un ministère qui offre des rémunérations et des carrières attractives, des possibilités de parcours libres et diversifiés dans un dialogue social valorisé : l'attractivité est aussi à ce prix !



Act'tractivité#3 : des agents protégés pour leur santé et bénéficiaires de conditions de travail améliorées

Le terme « Qualité de Vie au Travail » au sein du ministère apparaît totalement décalé. Les risques primaires en matière de prévention des risques ne sont en effet pas traités, **tant que la déstabilisation continue des services et missions persiste, que l'inquiétude pour le lendemain y compris pour pouvoir vivre de son salaire ou sa pension, augmente, et que les accidents se multiplient, en particulier dans les DIR.** FO attend sur ces sujets :

- **des réponses, des moyens et des actes pour supprimer l'origine de la souffrance et de l'insécurité au travail,** et notamment la transparence sur le rapport Lombardi dans les DIR.

Au delà du « minimum syndical » auquel l'employeur est réglementairement soumis, le ministère pourrait se montrer volontariste sur :

- **la garantie de prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité**

- **la conservation et l'amélioration du service actif** pour les corps d'exploitation et des affaires maritimes (demande de bonification des 1/5 du service actif et départ à partir de 55 ans),

- **l'extension du service actif à l'ensemble des fonctionnaires exerçant des missions publiques de sécurité, de surveillance et de contrôle et aux agents de Météo-France qui ont exercé un**

emploi qualifié de permanent.
- la reconnaissance statutaire PETPE à titre posthume.

- **l'élaboration d'un plan d'action particulier sur la question de l'aménagement des locaux,** leur ergonomie et leur confort d'usage, dans un contexte de dérèglement climatique

- **la réindustrialisation/reconstruction de moyens d'ingénierie publique internes** au ministère pour le pilotage des projets immobiliers de l'État.

- **la prise en charge de la surcotisation retraite pour les agents à temps partiel** dans un objectif d'égalité professionnelle.

- **la généralisation de la possibilité de bénéficier de la semaine de 4 jours.**

Et si beaucoup d'agents sont mis sous pression pour la préparation des JO, **ils ne sauraient en subir une dégradation de leurs conditions de travail ou l'imposition de contraintes décidées unilatéralement durant l'évènement !**

Un ministère qui assume ses obligations d'employeur et sait se placer comme « mieux-disant » dans la Fonction Publique d'Etat : l'attractivité serait bien aussi à ce prix !

Act'tractivité#4 : une action sociale à la pointe

Fort de ses dispositifs d'action sociale et de ses opérateurs propres, **le pôle ministériel se doit de défendre son modèle et ses moyens en la matière, dans un contexte marqué par la volonté « d'harmonisation » interministérielle** cachée derrière « l'arbre DDI ». Pour FO :

- **les crédits devront être augmentés pour ne pas pénaliser les prestations d'actions sociales** (subventions aux associations, Actions CIL des CLAS , ...) dans un contexte de forte inflation et de prise en charge de la TVA dans la restauration collective.
- la négociation sur l'évolution de l'action sociale ministérielle doit **intégrer les EP dans le sens d'un**

alignement vers le haut de l'offre d'action sociale, et l'objectif de développer l'action sociale touchant les nouvelles générations : crèches, logement, moyens alloués au CGCV (humains, financiers et patrimoniaux). **FO s'opposera à toute réduction ou transfert de notre action sociale ministérielle et les moyens de ses opérateurs,** et appelle le ministère à être extrêmement vigilant quant à la conduite d'une mission d'inspection annoncée sur le sujet sous l'initiative du ministère de l'Intérieur.

Un ministère qui offre des dispositifs et acteurs en pointe en matière d'action sociale: l'attractivité est vraiment à ce prix !

Sans oublier quelques sujets concrets...

...d'actualité :

- prime pouvoir d'achat : exclusion du rattrapage ISS 2020 du calcul de l'assiette confirmée, c'est la moindre des choses ! FO attend l'application de l'ensemble des mesures aux agents contractuels comme [s'y est engagé](#) le ministre de la Fonction Publique..
- Loi 3DS : quels derniers arbitrages avec les 3 régions volontaires ? Et que pense le ministre des demandes de la région Ile de France ?
- exclusion des OS des lieux de gouvernance des écoles : info ou intox ?

...mis sous le tapis du projet d'agenda social 2023-2026 :

- la lutte contre la précarisation de l'emploi et l'intégration des apprentis via les concours
- la fonctionnarisation des OPA : quel vecteur législatif ?
- l'amélioration du régime indemnitaire des Chargés et Directeurs de Recherche
- la catégorie A qui concentre pourtant des enjeux majeurs de recrutement...et qui subit un décrochage majeur avec le « A++ »...et qui commence sous le SMIC en école !
- l'évolution du corps des TSM Météo vers la catégorie A
- le rétablissement des indemnités de maniement de fonds.
- l'application concrète des revalorisations d'IFSE et de CIA prévues par la note de gestion RIFSEEP 2023.

Nos propositions sont sur la table...FO jugera une nouvelle fois aux actes et aux résultats !